VOTRE DÉFI POUR L'ENVIRONNEMENT

RÈGLE DU JEU

Il suffit de réaliser en trois à six mois un minimum de trois défis parmi les 40 proposés dans 8 thématiques différentes.

À l'issue de cette période, un jury attribuera le label Eco-défis aux commerçants et artisans ayant relevé leurs défis avec succès.

DEVENIR UNE ENTREPRISE LABELLISÉE ÉCO-DÉFIS, C'EST...

- participer à la protection de l'environnement dans le cadre de votre activité,
- faire valoir votre appartenance à un dispositif citoyen,
- promouvoir votre entreprise et ses valeurs,
- profiter de conseils personnalisés.

ENTREZ DANS LE DISPOSITIF !

1. L'opération est gratuite et réservée aux très petites entreprises du territoire (TPE).
2. Il suffit de contacter le conseiller de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat.
3. Le conseiller vous accompagnera dans le choix des défis qui vous correspondent le mieux et vous aidera à les relever avec brio.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

www.artisanat-occitanie.fr
Christophe BERTH
c.berth@crma-occitanie.fr
05 62 22 94 29

CMA HAUTE-GARONNE

Fabrice BOURY-ESNAULT
fbouryesnault@cm-toulouse.fr
05 61 10 47 93

Céline JUNG
cjung@cm-toulouse.fr
05 61 10 47 21

Fanny POTAGNIK
fpotagnik@cm-toulouse.fr
05 61 10 71 23

PETR Pays Lauragais

Corentin JANOTTO
environnement.lauragais@orange.fr
04 68 60 56 55
http://www.payslauragais.com

cassonade 04 66 04 06 97

PETR Pays Lauragais

L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT

Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

Les artisans et commerçants éco-responsables de votre territoire

PETR Pays Lauragais

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée

GAL des terroirs du Lauragais

éco-défis des commerçants & artisans

ÉCO-DÉFIS, UN LABEL QUI A DU SENS

- Limiter les pollutions de son activité
- S'inscrire dans une démarche locale
- Adopter des pratiques écoresponsables

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région d'Occitanie a décidé de déployer ce label afin de valoriser les entreprises du territoire qui s'engagent à réduire leurs impacts environnementaux.

« 80 % des Français souhaitent consommer plus responsables ».

Opinion Way – Max Havelaar, avril 2020

Vous souhaitez vous engager dans ce dispositif ? Contactez votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

DES DÉFIS RÉALISABLES EN TOUTE SIMPLICITÉ DANS DE NOMBREUX DOMAINES

DÉCHETS
Exemple : proposez à vos clients d'apporter leurs contenants pour réduire la création de déchets liés aux emballages

PRODUITS
Exemple : favorisez la vente de produits locaux ou les fournisseurs locaux pour vos matières premières

EAU
Exemple : choisissez une robinetterie qui diminue votre consommation d'eau

ÉNERGIE
Exemple : souscrivez à un contrat d'énergie verte

TRANSPORT
Exemple : formez-vous à l'éco-conduite souple

BIODIVERSITÉ
Exemple : choisissez des techniques mécaniques de désherbage qui ne nuisent pas à la vie du sol

SENSIBILISATION
Exemple : affichez et communiquez votre démarche auprès de vos clients

SOCIÉTÉ
Exemple : mettez en place des moyens pour favoriser l'accessibilité de votre établissement aux personnes en situation de handicap

DES RÉCOMPENSES À LA HAUTEUR !

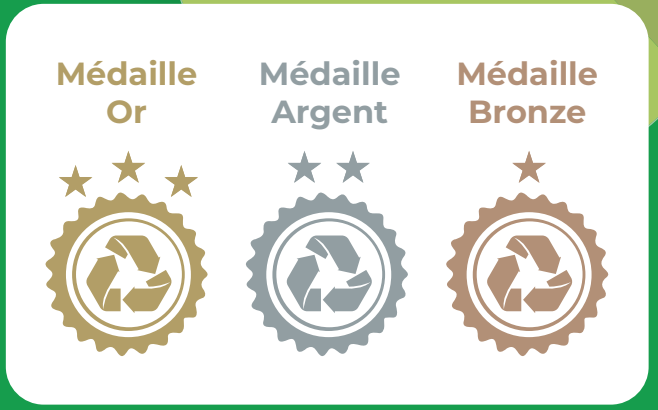

Un nombre d'étoiles est accordé en fonction des actions que vous mettez en place pour réaliser un défi. Votre distinction sera précisée lors de la cérémonie de remise des labels et présente sur votre diplôme.

Pour participer à l'opération, veuillez contacter le conseiller CMA de votre département. Vous trouverez ses coordonnées au dos de ce dépliant.